

**Maître Lionel FOUQUET**  
**SELARL PYXIS AVOCATS**  
243 Boulevard Albin Durand  
84200 CARPENTRAS

**AARPI CTC AVOCATS**  
**Maître Lise TRUPHEME**  
5 Boulevard du Roi René  
13100 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04.13.41.53.53  
[www.ctcavocats.fr](http://www.ctcavocats.fr)

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**SUR LA COMMUNE DE MORNAS (84550) – lieudit les COMBES :**

**UNE MAISON d’habitation** de plain-pied édifée sur une parcelle de terre cadastrée dite commune lieudit « les combes » section A n° 982 pour 3 a 61 ca et n° 985 pour 1 a 36 ca, soit au total une contenance de 4 a 97 ca.

Sur ce terrain clôturé, se trouve une piscine en très mauvais état, hors service, ainsi qu’un abri ouvert attenant de 13,10 m<sup>2</sup>.

La maison comprend une pièce à vivre, une cuisine ouverte, un cellier, une salle de bains, deux chambres, d’une superficie de 70,50 m<sup>2</sup>.

L’ensemble en très mauvais état, n’est pas actuellement alimenté en eau et en électricité.

L’immeuble bien qu’entièrement meublé et garni était vide de tout occupant au jour de l’établissement du procès-verbal de description le 18 juin 2024.

L’accès à la maison se fait par le chemin de Saint Pierre, accessible depuis la route d’Uchaux (RD74) qui longe la maison côté Est.

Le bien se trouve à la sortie du village entre côté Est, la ligne ferroviaire et, côté ouest, la route nationale 7 puis l’autoroute A7.

---

**MISE A PRIX : 36.000,00 € (TRENTE SIX MILLE EUROS).**  
**(FRAIS DES POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)**

---

**VISITES : Les visites auront lieu le Mardi 9 Septembre 2025 de 10 h 00 à 12 h 00**  
**(SCP HIELY - KLUCZYNSKI – Tél. : 04.90.63.13.96)**

---

---

**ADJUDICATION FIXEE AU MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 A 10 H 30,**  
à l'audience du Juge de l'Exécution près le **Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS,**  
52 Place Charles de Gaulle, à la vente aux enchères publiques au plus offrant  
et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

---

**OCCUPATION :** Les biens dont s'agit bien qu'entièrement meublés et garnis étaient libres de toute occupation lors de la rédaction du procès-verbal de description le 18 juin 2024.

**CREANCIER POURSUIVANT :**

Le **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 124.821.620,00 Euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 379 502 644 ayant son siège social 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS, Pour lequel domicile est élu au cabinet de **Maître Lionel FOUQUET**, avocat associé de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat au Barreau de Carpentras, dont le cabinet est sis 243 boulevard Albin Durand - 84200 CARPENTRAS qui la représentera et postulera pour elle sur le présent et ses suites,

Ayant pour avocat plaidant **Maître Lise TRUPHEME**, avocat associé de la SELARLU TRUPHEME, membre de l'AARPI CTC AVOCATS, avocats au Barreau d'Aix-en-Provence, 5 Boulevard du Roi René - 13100 Aix-en-Provence,

**CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 24 septembre 2024 par Maître Lionel FOUQUET,

**Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS.**

**A PEINE DE NULLITE**, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque (avec un justificatif de la provenance des fonds) rédigé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Carpentras, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 €.

**Signé : Lionel FOUQUET**  
Avocat